

CATALOGUE DE FORMATION

Nom de la formation :

« Pour des projets d'aménagement et d'urbanisme favorables à la santé de tous »

Formation proposée par l'AUAT, en partenariat avec la plateforme Apprendre et agir pour réduire les inégalités sociales de santé (AAPRISS)

Prérequis

- Aucun prérequis spécifique n'est demandé.
- La formation introduit les connaissances de base de l'Urbanisme Favorable à la Santé (UFS) et s'appuie sur la diversité des profils des apprenants.

Public visé

- Acteurs publics de l'aménagement : collectivités territoriales (communes, EPCI, syndicats mixtes, Régions...) ; services de l'Etat, organismes d'intérêt public (agences d'urbanisme, CAUE, EPF, chambres consulaires, PNR, ATD, ADEME...)
- Acteurs professionnels privés de l'urbanisme, porteurs de projets, aménageurs, promoteurs, bureaux d'études, architectes, urbanistes et paysagistes, accompagnant les collectivités dans la définition et la conception des projets d'aménagement urbain.
- Acteurs publics et privés de santé publique : coordinateurs de contrats locaux de santé, acteurs de la promotion et de la prévention en santé, professionnels de santé et du social.

Objectifs

- Comprendre les mécanismes de construction de la santé et des inégalités sociales de santé pour appréhender les impacts différenciés de l'aménagement du territoire sur les individus
- S'approprier les concepts d'inégalités sociales de santé et de déterminants sociaux de santé pour une application dans l'exercice professionnel
- Découvrir et apprendre à utiliser l'outil « Grille URBAN-ISS » pour interroger en routine adaptée, en amont d'un projet, l'impact de la conception et des usages d'un aménagement sur la santé des habitants en tenant compte des inégalités sociales et en rendre compte à vos partenaires.

Les plus de la formation

- Connaître les leviers de l'urbanisme à mobiliser pour mieux considérer les enjeux de santé publique et travailler sur le cadre de vie des habitants
- Être en situation de dialogue entre acteurs de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire et acteurs de la santé publique

Lieu de la formation

La formation est proposée soit en présentiel, soit en distanciel. Aucun format hybride n'est proposé.

En présentiel, la formation est proposée dans les locaux de l'AUAT :

- Agence d'urbanisme et d'aménagement Toulouse aire métropolitaine, sise Le Belvédère - 11 boulevard des Récollets, CS 97802, 31078 TOULOUSE Cedex 4
- Moyens de transport à proximité :
 - Métro ligne B, Stations Empalot ou Saint-Michel - Marcel Langer
 - Bus lignes 34 ; L5
- Pour tout autre lieu : nous contacter.

En distanciel, la formation est proposée via l'application Microsoft Teams.

Durée de la formation : 7h

Déroulé

09 h 00 :	Accueil des participantes et participants (café...).
	Présentation de la journée
09 h 30 - 12 h 30 :	Module 1 « Pour un urbanisme favorable à la santé de toutes et tous » Apports théoriques et travail en groupe sur les liens entre urbanisme, santé et inégalités sociales de santé
12 h 30 - 13 h 30 :	Pause déjeuner (repas inclus en format présentiel)
14 h 00 - 17 h 00 :	Module 2 « Mettre en œuvre les principes de l'urbanisme favorable à la santé » Atelier pour repérer les impacts potentiels d'un projet d'aménagement urbain sur la santé et les inégalités sociales de santé, avec la grille Urban-ISS
17 h 00 :	Fin de la formation

Moyens humains et matériels mis à disposition

- Présence de deux formatrices / formateurs pour 12 stagiaires maximum
 - Formation ouverte à partir de 5 stagiaires
 - Au-delà de 12 stagiaires : nous contacter.
- En présentiel :
 - Salle de réunion équipée avec vidéo projection
 - Possibilité d'utiliser son ordinateur portable (branchement, Wifi...)
- En distanciel :
 - Application Microsoft Teams via le navigateur Google Chrome
- Transmission à l'issue de la formation :
 - Grille Urban-ISS, assortie d'une notice « mode d'emploi »
 - Supports de formation
 - Attestation de formation

Prix

Formation en présentiel : 600 € HT/stagiaire

Le prix comprend la participation à la journée de formation, la remise de la grille Urban-ISS ainsi que tous les supports de la formation, et les frais de restauration.

Formation en distanciel : 550 € HT/stagiaire

Le prix comprend la participation à la journée de formation, la remise de la grille Urban-ISS ainsi que tous les supports de la formation.

TVA non applicable.

Dates 2025 / 2026 : nous contacter

L'Auat organise des sessions régulièrement, en fonction de la demande.

Programme détaillé

Module 1 « Pour un urbanisme favorable à la santé de toutes et tous » (3h30)

Urbanisme et santé : des enjeux communs

- L'urbanisme : une science et une pratique qui influe sur la santé
- Un lien ancien à revisiter
- Vers un urbanisme favorable à la santé
- Quelques données probantes

La ville nous impacte-t-elle toutes et tous de la même manière ?

- Inégalités sociales de santé : de quoi parle-t-on ?
- Le gradient social de santé
- Les inégalités sociales de santé en France
- Les déterminants de santé

S'approprier les concepts

- Travail en groupes
- Identification des facteurs influençant l'état de santé d'un persona dans son parcours de vie

L'urbanisme, un levier d'action pour la réduction des inégalités sociales de santé ?

- Pistes pour un urbanisme favorable à la santé, par l'exemple
 - Participation citoyenne
 - Urbanisme réglementaire
 - Urbanisme opérationnel
- Les déterminants de santé dans l'urbanisme

Module 2 « Mettre en œuvre les principes de l'urbanisme favorable à la santé » (3h30)

Spécificités et positionnement de la démarche Urban-ISS

- Urbanisme favorable à la santé : un intérêt croissant
- L'évaluation d'impact en santé
- L'outil Urban-ISS : un plus pour l'évaluation d'impact en santé

Application de la grille Urban-ISS à un cas d'étude

- Présentation du contexte et du projet « cas d'étude » (idéalement proposé par les stagiaires)
- Appropriation des concepts et de l'outil en groupes par application de la grille Urban-ISS au cas d'étude
- Evaluation partagée de l'atelier

LES FORMATRICES

>> Contribuer à l'expertise en matière d'urbanisme favorable à la santé (UFS).

Geneviève Bretagne (AUAT)

Directrice des Partenariats – Experte en Transition Ecologique

Agnès Domingo (AUAT)

Chargée de projet Transition Ecologique

Ophélie Touchard (AUAT)

Responsable du Pôle Transition Ecologique

>> Contribuer à l'expertise en matière de santé publique, notamment sur la question des inégalités sociales de santé et leur prise en compte dans les projets

Lucy Darras (AAPRISS)

Chargée d'études et de projets pédagogiques au sein de la plateforme AAPRISS, portée par le laboratoire du CERPOP et membre du réseau SO-RISP